

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



● N° 16 / février 2016 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

L'abondance de la récolte céréalière mondiale 2015/16 a indubitablement exercé une forte pression sur les prix, mais le regain de demande qui aurait pu en résulter ne s'est pour le moment pas manifesté. Dans son dernier rapport mensuel (21 janvier), le CIC entrevoit une baisse de 7 Mt du commerce mondial de céréales entre 2014/15 et 2015/16 (dont une baisse de 1 Mt en blé). Outre un besoin de court terme à l'importation que de bonnes récoltes, dans l'ensemble de la zone Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient, ont amoindri, on constate que la contrainte financière et les difficultés de trésorerie, en particulier des pays exportateurs de pétrole, l'emportent sur l'opportunité de constituer des stocks à bas prix.

Par ailleurs, la baisse du prix du pétrole et la chute du coût du transport maritime, desquels le marché des grains pouvait initialement attendre quelques bénéfices, ont pris avec le temps un aspect incontrôlable ; l'essoufflement de la croissance chinoise a des répercussions mondiales et le risque d'une nouvelle crise financière majeure est désormais sérieusement évoqué.

Le marché des grains se retrouve ainsi sous une double pression, celle de ses fondamentaux d'offre et de demande et celle des facteurs extérieurs, dans un climat de craintes pour l'avenir, peu porteur pour les affaires.

Malgré le degré de concurrence de la campagne en cours, la lutte que se livrent les origines pour l'obtention des contrats, dans un marché trop étroit pour les volumes à écouler, n'occulte pas ce principe de base qu'est l'appréciation du risque commercial. L'affaire, aux multiples rebondissements, du cahier des charges du GASC sur le point de l'ergot du blé, est à cet égard instructive. Dès la fin décembre 2015, un projet de révision du seuil maximal d'ergot a été rapporté dans la presse. Une situation confuse s'est vite installée, entre le point de vue du ministère de l'Agriculture (abaissement du seuil à zéro) et celui du ministère de l'Approvisionnement (maintien du seuil aux 0,05 % actuels). Le refus de cargaisons de blé, au motif d'une présence d'ergot, a provoqué une situation des plus inhabituelles : lors de l'appel d'offre du 2 février 2016, le GASC n'a reçu aucune offre des opérateurs mondiaux.

La démonstration a ainsi été faite, alors que le doute (même ténu) était encore possible avant cet épisode de non réponse générale à l'appel d'offre, qu'aucun opérateur, quelle que soit l'origine du blé offert, ne souhaitait présenter de volumes face à une exigence de taux d'ergot égal à zéro. C'est là un enseignement important pour les acheteurs mais aussi pour les exportateurs, chacun ayant ainsi vérifié que ses concurrents, sans exception, avaient eu la même appréciation du risque encouru.

Il n'en reste pas moins que, dans l'attente d'une clarification totale des exigences qualitatives du GASC, une baisse des perspectives de débouché sur le premier marché mondial d'importation du blé est la dernière chose dont avaient besoin les producteurs mon-

diaux, à l'affût d'une remontée des prix qui n'en finit pas de se produire et que les dernières évolutions météorologiques contribuent encore à repousser.

> MONDE

BLÉ

Blé : principaux producteurs

(Mt)	2014/15	2015/16	var. / N-1
total monde	724,7	730,8	+ 6,1
UE	156,1	158,3	+ 2,2
Chine	126,2	130,2	+ 4,0
Inde	95,9	88,9	- 6,9
Russie	59,1	60,6	+ 1,5
États-Unis	55,1	55,8	+ 0,7
Canada	29,4	27,6	- 1,8
Ukraine	24,7	27,5	+ 2,8
Australie	23,7	24,0	+ 0,3
Kazakhstan	13,0	14,0	+ 1,0
Argentine	13,9	10,9	- 3,0

blé tendre, blé dur, farines et semoules

Source : CIC

Dans son rapport du 21 janvier, le CIC revoit à la hausse, de 5 Mt, la production de blé 2015/16 par rapport au mois de novembre, l'amenant à un nouveau record. Cette hausse est à mettre partiellement au crédit des productions de l'hémisphère Sud, arrivées sur le marché mondial en décembre. Les productions de l'Argentine et de l'Australie sont estimées en hausse (respectivement de 0,5 Mt et de 0,3 Mt). En revanche, la production du Brésil affiche une baisse de 0,7 Mt. Mais ce sont en grande partie les revalorisations des productions en Chine (+ 2 Mt) et au Canada (+ 1,5 Mt) qui sous-tendent la révision globale à la hausse.

ORGE

Orge : principaux producteurs

(Mt)	2014/15	2015/16	var. / N-1
total monde	140,9	145,8	+ 4,9
UE	60,5	60,9	+ 0,4
Russie	20,0	16,9	- 3,1
Ukraine	9,4	8,9	- 0,5
Canada	7,1	8,2	+ 1,1
Australie	8,0	8,2	+ 0,2
États-Unis	4,0	4,7	+ 0,7
Argentine	2,9	3,9	+ 1,0

orge fourragère et orge brassicole

Source : CIC

À l'instar de la production de blé, la récolte 2015/16 en orge est revue à la hausse (+ 1,1 Mt), grâce à une estimation supérieure de la récolte argentine tout juste arrivée (+ 0,3 Mt) et à une révision de la récolte canadienne (+ 0,7 Mt).

MAÏS

Maïs : principaux producteurs

(Mt)	2014/15	2015/16	var. / N-1
total monde	1012,5	959,5	- 53,1
États-Unis	361,1	345,5	- 15,6
Chine	215,6	220,0	+ 4,4
Brésil	84,7	81,4	- 3,2
UE	76,2	57,1	- 19,0
Argentine	33,8	26,0	- 7,8
Mexique	25,5	23,5	- 2,0
Inde	23,7	21,0	- 2,7
Afrique du Sud	10,6	7,5	- 3,1

Source : CIC

L'estimation de la production de maïs est en baisse de près de 8 Mt par rapport au mois de novembre. Outre un chiffre à nouveau abaissé pour la récolte des États-Unis (- 1,1 Mt), certains États d'Afrique subsaharienne voient leurs productions fortement chuter en raison d'une sécheresse historique (liée au phénomène «El Niño»). Ainsi, la récolte de l'Afrique du Sud est estimée en baisse de 3,5 Mt tandis que celle du Malawi est en repli de 0,7 Mt.

Bilan mondial blé - prévisions 2016/17

(Mt)	2015/16 (e)	2016/17 (p)	var. / N-1
Stock début	200,8	213,0	+ 12,2
Production	730,8	706,0	- 24,8
Consommation	718,6	713,0	- 5,6
Échanges	151,9	154,0	+ 2,1
Stock fin	213,0	207,0	- 6,0

Source : CIC 27/08/2015

Sur la base d'un rendement de 3,21 t/ha (3,27 en 2015/16) et d'une surface estimée en baisse de 1,4 % à 220,2 Mha, la production de blé 2016/17 pourrait, après trois récoltes record successives, enregistrer une nette baisse, selon le CIC. Le stock demeurerait important, malgré une baisse de 6 Mt, tandis que le ratio stock sur consommation s'afficherait au même niveau - élevé - que l'an dernier, à 29 %.

Exportations au départ de la Russie

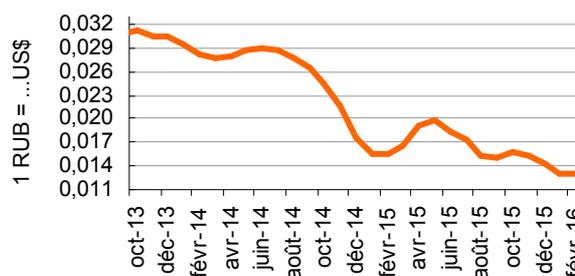
(Mt)	2014/15 (juil-dec)			Total BOM	2015/16 (juil-dec)			Total BOM	Var. N -1
	Blé	Orge	Maïs		Blé	Orge	Maïs		
juillet	2,7	0,4	0,0	3,1	1,3	0,6	0,2	2,0	- 1,1
août	4,2	0,4	0,0	4,6	2,8	0,6	0,0	3,5	- 1,2
septembre	3,0	0,5	0,2	3,7	3,6	0,6	0,3	4,5	+ 0,7
octobre	2,5	0,6	0,3	3,4	2,5	0,5	0,4	3,3	- 0,04
novembre	2,0	0,6	0,2	2,9	2,0	0,4	0,5	2,9	+ 0,0
décembre	2,0	0,7	0,3	3,0	2,7	0,5	0,5	3,7	+ 0,7

Source : SovEcom, Reuters

En Russie, le début de la campagne commerciale 2015/16 a été marqué par un ralentissement des ventes à la suite de l'instauration d'une taxe à l'exportation le 1^{er} février 2015. Celle-ci a été remplacée, en juillet 2015, par une nouvelle formule de taxation indexée sur les fluctuations du rouble.

À partir du mois de septembre, le rythme des exportations s'est accéléré. Mais ces dernières semaines, le gouvernement russe s'est de nouveau interrogé sur le régime de taxation à l'exportation et sur la possibilité de l'étendre à l'orge et au maïs. En effet, les cours du pétrole entraînent la monnaie russe dans leur chute, favorisant une poussée inflationniste sur le marché intérieur.

Russie - Rouble



Source : fxtop

Certains opérateurs ont suspendu leurs ventes dans l'attente d'une décision officielle des autorités russes. Le 29 janvier, le Vice Premier Ministre s'est prononcé pour le statu quo.

Selon le centre de la qualité des grains de l'agence sanitaire Rosselkhoznadzor, les exportations de céréales s'élèvent au 31 janvier à 24,9 Mt contre 26,4 Mt l'an dernier à la même période, dont 17,3 Mt de blé contre 18,5 Mt en 2014/15.

Rythme d'exportation au départ de l'Ukraine

(Mt)	2014/15 (juil-dec)			Total BOM	2015/16 (juil-dec)			Total BOM	Var. N -1
	Blé	Orge	Maïs		Blé	Orge	Maïs		
juillet	0,7	1,0	0,3	2,0	0,8	0,7	0,9	2,4	+ 0,3
août	1,7	0,1	0,1	1,9	1,9	0,9	0,3	3,1	+ 1,2
septembre	2,2	1,1	0,2	3,5	2,8	0,9	0,2	3,9	+ 0,4
octobre	0,2	0,4	1,1	1,6	2,1	0,4	1,3	3,8	+ 2,1
novembre	1,0	0,1	2,2	3,4	1,4	0,4	1,9	3,6	+ 0,2
décembre	0,7	0,2	2,6	3,6	1,6	0,2	2,4	4,2	+ 0,6

Source : UkrAgroConsult

Au départ de l'Ukraine, les exportations de céréales, en première partie de campagne, se sont effectuées à un rythme bien plus soutenu que l'an dernier, notamment en blé. Les pays du sud-est asiatique (Thaïlande, Corée du Sud, Bangladesh, Pakistan) apparaissent comme les principaux acheteurs du blé ukrainien. La Thaïlande en est ainsi devenue le premier débouché. Ses importations de blé ukrainien ont été multipliées par trois par rapport à l'an dernier. En revanche, le débouché égyptien du blé ukrainien est en baisse de 33 % par rapport à 2014/15.

Brésil - exportations de maïs

(t)	2014/15 (juil-déc)	2015/16 (juil-déc)	var. / N-1
juillet	591,7	1 280,3	+ 688,6
août	2 457,8	2 284,2	- 173,6
septembre	2 683,9	3 455,2	+ 771,3
octobre	3 178,4	5 547,9	+ 2 369,6
novembre	2 978,9	4 757,1	+ 1 778,1
décembre	3 405,2	6 267,7	+ 2 862,5
Toutes dest.	11 890,6	17 324,7	+ 5 434,0

Source : CIC

Les exportations de maïs du Brésil s'effectuent à un rythme effréné. Elles ont atteint le chiffre record de 6,3 Mt au mois de décembre 2015. Il semble que cette cadence à l'exportation ait créé une situation de déséquilibre sur le marché domestique brésilien, dont pâtit surtout le secteur avicole (le Brésil est le premier exportateur mondial de volailles). En effet, les prix intérieurs se sont envolés alors que, dans le même temps, les prix FOB, libellés en dollars, étaient, compte tenu de la faiblesse du real, parmi les plus compétitifs du marché mondial. Cette situation a conduit la Ministre brésilienne de l'Agriculture à proposer à la revente, par adjudication, 500 000 t de maïs issues des stocks publics.

Brésil - exportations de maïs : p^{ales} destinations

(t)	2014/15 (juil-nov)	2015/16 (juil-nov)	var. / N-1
Iran	2 607 000	2 183 000	- 424 000
Corée du Sud	1 278 000	1 976 000	+ 698 000
Japon	794 000	1 895 000	+ 1 101 000
Égypte	939 000	1 757 000	+ 818 000
Taiwan	732 000	1 216 000	+ 484 000
UE	431 000	987 000	+ 556 000
Algérie	32 000	517 000	+ 485 000
Maroc	262 000	473 000	+ 211 000
Arabie Saoudite	404 000	361 000	- 43 000
Tunisie	121 000	121 000	-
États-Unis	186 000	103 000	- 83 000
Total	11 891 000	17 324 700	+ 5 433 700

Source : CIC

Le mois écoulé a été marqué par une situation des plus confuses sur le marché public égyptien, en raison d'un conflit entre le ministère de l'Approvisionnement (dont dépend l'acheteur public GASC) et le ministère de l'Agriculture, sur le seuil d'ergot du blé. Alors que le cahier des charges du GASC prévoit un seuil maximal de 0,05 %, l'application d'une tolérance zéro semble avoir conduit au rejet de trois cargaisons, dont un bateau de 63 000 t de blé français. À la suite de ce rejet, les opérateurs mondiaux n'ont présenté aucune offre en réponse à l'appel d'offres du GASC le 2 février.

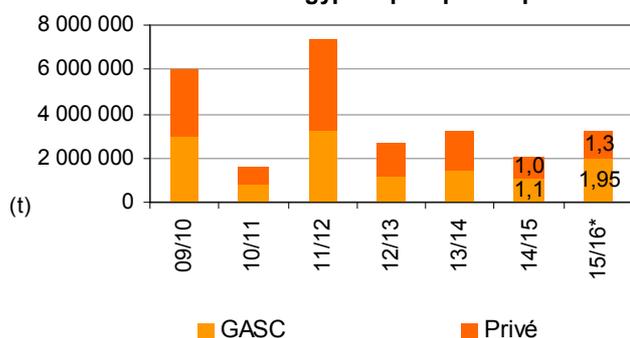
Achats de blé du GASC

tonnes	2014/15	2015/16	var. / N-1
en date du ...	19/02/15	12/02/16	
Russie	885 000	1 945 000	+ 120%
Roumanie	1 260 000	720 000	- 43%
Ukraine	1 860 000	420 000	- 77%
France	165 000	400 000	+ 142%
Pologne	55 000	0	-
USA	0	120 000	-
Total	4 170 000	3 665 000	- 12%

Source : Reuters, FranceAgriMer

Par la suite, les déclarations communes des ministres de l'Approvisionnement et de l'Agriculture, confirmant un taux d'ergot de 0,05 %, ont permis au GASC de recevoir à nouveau des offres, mais en nombre très restreint et à des prix majorés d'une prime de risque. Le GASC a dernièrement acheté 60 000 t de blé roumain, puis annulé son appel d'offres du 12 février au motif de prix trop élevés. Nombre d'exportateurs sont encore dans l'attente d'une confirmation écrite du seuil de 0,05 % d'ergot.

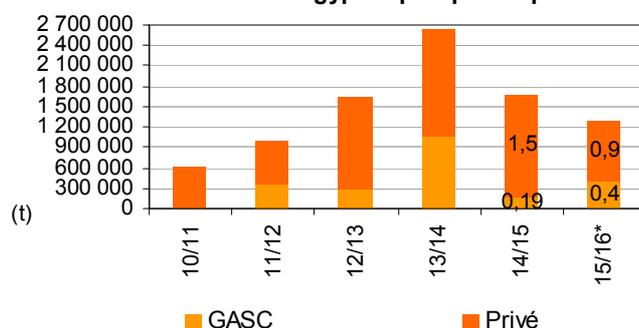
En réaction à l'absence d'offres le 2 février, le GASC a évoqué la possibilité de recourir à des importations de l'ordre de 3 Mt via un circuit hors appels d'offres (accords gouvernementaux ? recours aux lignes de crédit subordonnées à l'achat de l'origine concernée ?). Dans ce pays où le pain est à la base de l'alimentation de la majorité de la population et constitue un enjeu de stabilité politique, un problème majeur d'approvisionnement du GASC n'est pas une option.

Russie : achats de blé de l'Égypte - part public-privé

Source : Reuters - SovEcom

*juil - dec

Depuis le début de la campagne 2015/16, le GASC a acheté un volume de 3,7 Mt, du même ordre que l'an dernier à la même période, majoritairement d'origine russe et ukrainienne. L'Union européenne (Roumanie, France) se place en 3^{ème} position des fournisseurs du GASC, mais est peu présente sur le marché privé en comparaison de la Russie et de l'Ukraine.

Ukraine : achats de blé de l'Égypte - part public-privé

Source : UkrAgroConsult

*juil - dec

> UNION EUROPÉENNE

À 32 semaines de campagne, les tirages de **certificats à l'exportation** au départ de l'Union européenne sont, par rapport à la campagne passée sur même période, en baisse de 12 % en blé tendre (à 16,2 Mt au 10 février) et de 43 % en maïs (à 1 Mt). Pour d'autres espèces, la demande adressée à l'origine communautaire est, en revanche, plus dynamique que l'an dernier : les tirages de certificats à l'exportation sont supérieurs de 64 % en blé dur (à 0,9 Mt) et de 18 % en orge (à 6,4 Mt), mais aussi de 8 % en farine (0,7 Mt).

La Commission européenne a publié, le 28 janvier, la mise à jour mensuelle de ses bilans prévisionnels d'offre et demande.

Les bilans blé tendre et orge sont marqués, par rapport au mois précédent, par un regain de compétitivité prix qui se traduit à la fois par une revalorisation des objectifs à l'exportation (+ 1,2 Mt en blé tendre et + 1 Mt en orge par rapport aux chiffres indiqués fin décembre) et par une révision à la hausse des mises en œuvre en alimentation animale (respectivement + 1 Mt et + 0,5 Mt). Malgré la revalorisation, une fois de plus, des productions (+ 0,3 Mt en blé tendre et + 0,1 Mt en orge), les stocks de reports sont donc abaissés respectivement de 1,8 Mt et de 1,5 Mt par rapport aux perspectives affichées le mois dernier. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont attendus à des niveaux plus lourds qu'en fin de campagne 2014/15, surtout en blé tendre : le stock s'alourdirait de 5 Mt, pour atteindre le niveau très élevé de 16 Mt. En orge, la Commission prévoit un stock au 30 juin 2016 de 7,5 Mt, en hausse de 0,9 Mt au cours de la campagne.

Le bilan maïs présente, depuis le début de la campagne, une situation inverse, et la mise à jour du 28 janvier accentue encore l'écart avec les deux autres grandes céréales. Globalement, elle reflète une baisse de compétitivité prix du maïs : sont revus en baisse à la fois l'objectif d'exportation (- 0,5 Mt) et les utilisations en alimentation animale (- 2,3 Mt), en cohérence avec une chute de la production de 28 % par rapport à l'an passé et avec des stocks attendus fortement en baisse (une baisse de moindre ampleur suite aux révisions de fin janvier, mais très significative tout de même puisque la campagne se solderait par une ponction de 10 Mt sur le stock, qui s'établirait ainsi à 13 Mt).

Les **contingents d'importation** à droits réduits ont été ouverts au 1^{er} janvier 2016. L'intérêt des importateurs pour le contingent de blé tendre à droit réduit (volume annuel de 3,1 Mt assorti d'un droit de douane de 12 €/t) reste faible, bien que supérieur à l'an passé (48 000 t demandées à l'issue de 5 semaines d'ouverture du contingent, contre 15 000 t). En revanche, le contingent ukrainien annuel en blé tendre a déjà été alloué à hauteur de 55 % (soient plus de 500 000 t) après 5 semaines d'ouverture. Les contingents à l'importation d'orge suscitent peu d'intérêt : aucune demande, après 5 semaines, pour les 0,3 Mt bénéficiant d'un droit réduit de 16 €/t à l'entrée dans l'UE et moins de 4 000 t pour le contingent d'orge en provenance d'Ukraine, à droit zéro. Ce sont, à nouveau cette campagne, les contingents de maïs qui suscitent véritable-

ment l'intérêt des importateurs communautaires. Ainsi, tant le contingent *erga omnes* à droit zéro (ouvert à hauteur de la 1^{ère} tranche semestrielle, pour 139 000 t) que le contingent ukrainien lui aussi à droit zéro (400 000 t) ont-ils été pris dès la première semaine de présentation des demandes.

Guère étonnant donc, en cette période d'ouverture des contingents, que l'on constate des évolutions marquées en matière de tirages de **certificats à l'importation**. Ainsi, les demandes massives déposées lors de la semaine du 20 janvier conduisent-elles à un cumul de certificats à l'importation de blé tendre (2,3 Mt) désormais supérieur à celui de l'an passé à la même date (+ 18 %). Les tirages de certificats à l'importation de maïs bondissent également dans la semaine du 20 janvier, portant le cumul (arrêté au 10 février) à 8,8 Mt. Ce chiffre ne creuse cependant pas l'écart, par rapport au mois dernier, avec l'an passé (+ 66 % au stade actuel de la campagne 2015/16 par rapport à 2014/15 sur même période), dans la mesure où le même phénomène de hausse des demandes de certificats avait été constaté en début d'année 2015 à l'ouverture des contingents.

➤ FRANCE

▪ Le blé atteint son plus bas niveau depuis 2010

Depuis le début de la campagne, le blé tendre FOB Rouen, exprimé en euros, a chuté de 23 %, passant de 200 €/t début juillet 2015 à 155 €/t mi février (baisse identique sur la base des prix libellés en dollars). Il faut remonter à l'été 2010 pour enregistrer un niveau inférieur.

Évolution du prix du blé à l'exportation (€/t)

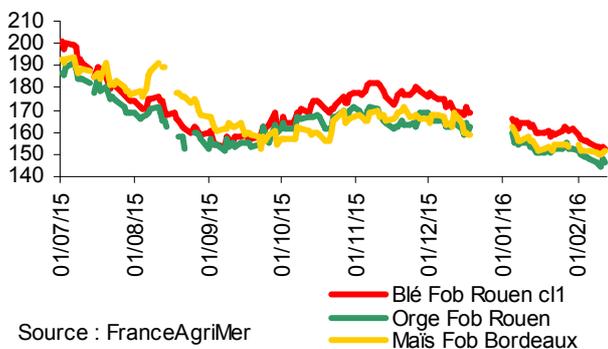


Source : FranceAgriMer

▪ L'orge et le maïs suivent la même tendance

Les prix des céréales secondaires sont également orientés à la baisse depuis le début de la campagne. Entre début juillet 2015 et le 15 février 2016, les prix de l'orge (FOB Rouen) et du maïs (FOB Atlantique) ont perdu 20 à 21 % de leur valeur (même ordre de grandeur sur la base des prix libellés en dollars).

Évolution des prix à l'exportation (€/t)



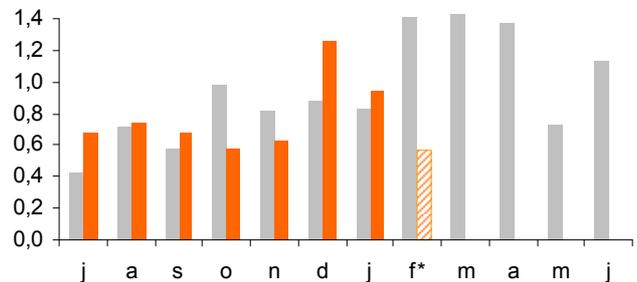
Source : FranceAgriMer

Dans ce contexte de prix déprimés, on constate que les agriculteurs reportent à plus tard dans la campagne la décision de commercialisation d'une partie de la récolte, notamment de blé tendre. Ainsi, les stocks de blé tendre et d'orge en dépôt chez les collecteurs (volumes n'ayant pas encore fait l'objet d'un transfert de propriété entre les agriculteurs et les collecteurs) sont en très forte hausse.

▪ Hausse des exportations vers pays tiers

Les chiffres d'embarquements au 1^{er} février font état d'une hausse de 5 % par rapport à l'an passé. La France a ainsi exporté 5,5 Mt en cumul à cette date (5,3 Mt l'an passé). Après un tassement des ventes à l'automne, les mois de décembre et de janvier ont été dynamiques, avec respectivement près de 1,3 Mt et 950 000 t exportées. Le mois de février démarre fort : près de 600 000 t sur les 12 premiers jours. À l'origine de cette accélération, les chargements pour l'Égypte (une destination aujourd'hui marquée par l'incertitude, cf. partie Monde), pour l'Asie (Indonésie, ainsi que Thaïlande en février) mais avant tout pour le Maghreb (toujours l'Algérie, mais également le Maroc).

Exportations mensuelles de blé vers pays tiers (Mt)



Source : FranceAgriMer, Infograins

* : incomplet pour 2015/16 (12 jours)

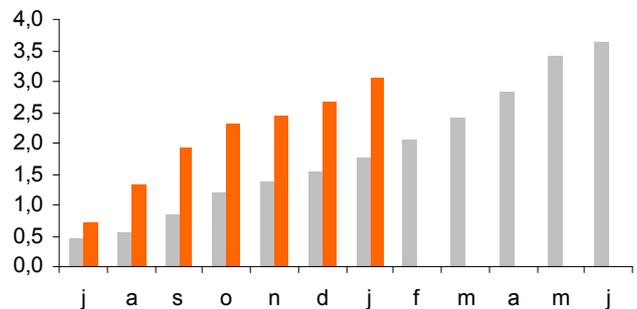
■ mens. 14/15
■ mens. 15/16

À fin janvier, la France avait exporté 3,1 Mt d'orges vers pays tiers, soit 74 % de plus qu'en 2014/15 à la même date.

La décélération des achats chinois a été brutale entre les trois premiers mois de la campagne (plus de 600 000 t mensuelles en moyenne) et les mois de novembre (49 000 t) et décembre (4 000 t). Cependant, on recense à nouveau, vers la Chine, près de 62 000 t au titre du mois de janvier.

D'autres marchés se sont ouverts à partir de décembre, qui sont désormais le moteur des exportations : Arabie Saoudite (près de 450 000 t en cumul du 1^{er} décembre 2015 au 12 février 2016) et Maghreb (210 000 t).

Exportations cumulées d'orges vers pays tiers (Mt)



Source : FranceAgriMer, Infograins

■ cumul 14/15
■ cumul 15/16